



Association Départementale

Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**

Emploi Formation - Ateliers d'insertion

BILAN D'ACTIVITE 2018

DISPOSITIF DE PREPARATION A LA SORTIE DE MAISON D'ARRET

- DPSMA -

Janvier 2019

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE ET DU DISPOSITIF DPSMA	3
2. SITUATION DES MENAGES A L'ENTREE DU DISPOSITIF	4
a) Ages des personnes qui ont intégré le dispositif	4
b) Situation familiale	5
c) Origine géographique	5
d) Ressources à l'entrée du dispositif	6
3. DESCRIPTIF DES MENAGES A LA SORTIE DU DISPOSITIF	7
a) Durée de l'accompagnement	7
b) Les ressources à la sortie	7
c) L'hébergement ou le logement à la sortie	8
d) Les accompagnements à la recherche	9
4. EVENEMENT MARQUANT ET PERSPECTIVES	10

1. PRESENTATION DU POLE et du DISPOSITIF DPSMA

Le pôle **LOGEMENT-HEBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- ▶ 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ARGOS, Ker GALLO, Clara ZETKIN (77 places)
- ▶ Une maison relais (25 places)
- ▶ Des places de stabilisation (6 places)
- ▶ Une structure d'hébergement d'urgence Hybritel (54 places)
- ▶ Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Renforcé dans le Logement (ASRL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF)
- ▶ L'intermédiation des logements des Programmes Sociaux Thématiques
- ▶ Un bail à réhabilitation (Loudéac)
- ▶ Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- ▶ La formation sur les dispositifs DALO/DAHO
- ▶ Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO

ADALEA gère aussi :

- Une action visant la **préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP (DPSMA)**

Le Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt s'adresse aux personnes détenues proches de la fin de peine qui met en œuvre un mode de prise en charge spécifique qui favorise une dynamique de projet personnalisé et qui permet à la personne détenue de retrouver ses capacités de choix et d'action.

Les objectifs principaux sont de :

- Donner aux personnes détenues un maximum d'informations sur leurs droits et sur les solutions concrètes qui leur sont accessibles pour résoudre les problèmes qu'elles pensent rencontrer à leur libération.
- Permettre aux détenus d'élaborer un projet concret (emploi, logement, formation).

Pour y parvenir, l'association met à la disposition du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, dans le cadre d'une convention partenariale, une conseillère logement de la Boutique Logement, œuvrant dans le cadre du DPSMA, qui :

- Prépare la sortie des personnes incarcérées à la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc sur le volet du logement
- Accompagne les personnes qui le souhaitent dans leur recherche et met en œuvre les conditions favorisant un accès au logement durable
- Mobilise tous les dispositifs destinés à favoriser le maintien ou l'accès au logement.

Concrètement, cette préparation se traduit par :

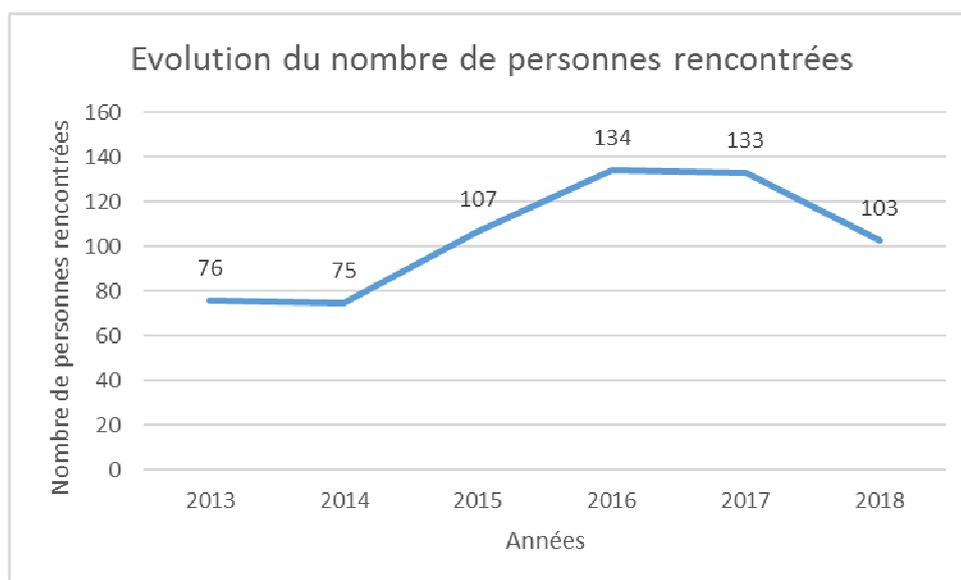
- Des entretiens entre la conseillère logement et le détenu,
- La coordination par la Direction du SPIP de tous les partenaires présents au sein du dispositif afin d'examiner la situation pénale, sociale et familiale des personnes détenues rencontrées.

2. SITUATION DES MENAGES A L'ENTREE DU DISPOSITIF

103 personnes ont été présentes au sein du dispositif au cours de l'année 2018 dont :

- 71 personnes qui ont intégré le dispositif au cours de l'année.
- 63 personnes qui ont quitté le dispositif au cours de l'année.
- 40 personnes qui étaient encore présentes au 31 décembre 2017.

155 entretiens physiques ont été réalisés sur 41 permanences d'une demi-journée en 2018 (dont 8 synthèses).



Le nombre de personnes rencontrées baisse cette année. Cette baisse fait suite au signalement d'un dépassement conséquent les deux années précédentes et que l'association avait signalé. Nous faisons aujourd'hui une moyenne de 5 rencontres par permanence hors synthèses.

Les Conseillers SPIP milieu fermé connaissent bien le dispositif et l'utilisent comme un processus important pour préparer au mieux la sortie des détenus.

a. Ages des personnes qui ont intégré le dispositif

	2017		2018	
	Personnes	%	Personnes	%
18-25 ans	28	21%	25	24%
26-35 ans	45	34%	37	36%
36-45 ans	37	28%	31	30%
46-55 ans	20	15%	9	9%
56-65 ans	2	1%	1	1%
Plus de 65 ans	1	1%	0	0%
TOTAL	133	100%	103	100%

90% des personnes qui ont intégré le dispositif sont âgées entre 18 et 45 ans dont 60 % de moins de 35 ans.

1 seule personne entre 56 et 65 ans a été accompagnée cette année.

b. Situation familiale

	2017		2018	
	Personnes	%	Personnes	%
Isolé	53	39,8%	50	48%
Isolé + 1 enfant	21	15,8%	15	14%
Isolé + 2 enfants	15	11,3%	7	7%
Isolé + 3 enfants	7	5,3%	4	4%
Isolé + 4 et plus	8	6%	4	4%
Couple	11	8,3%	6	6%
Couple + 1 enfant	8	6%	4	4%
Couple + 2 enfants	4	2,9%	9	9%
Couple + 3 enfants	3	2,3%	2	2%
Couple + 4 et plus	3	2,3%	2	2%
TOTAL	133	100%	103	100%

La part des personnes isolées, avec ou sans enfants est restée stable depuis l'année dernière (78% en 2017, elle passe à 77% en 2018).

12 % des personnes accompagnées ont 3 enfants ou plus cette année contre 16% en 2017.

Comme indiqué les années précédentes, les solutions de sorties pour les personnes isolées restent difficiles, de par le manque de petits logements disponibles, que ce soit dans le cadre de l'accès au logement social comme celui aux dispositifs d'hébergement dans le cadre du SIAO.

Pareil pour les hommes isolés avec enfants, où de simples revenus RSA sans aides complémentaires (un droit de visite et d'hébergement n'en ouvrant pas forcément) ne permet pas l'accès à un logement de typologie adaptée à l'accueil des enfants.

c. Origine géographique

	2017		2018	
	Personnes	%	Personnes	%
Saint Briec	39	29,3%	30	29%
Saint Briec Agglomération	19	14,3%	16	15%
CIDERAL	4	3%	8	8%
Autres dans le département 22	63	47,4%	41	40%
Autres départements	8	6%	8	8%
TOTAL	133	100%	103	100%

La part des personnes issues de Saint Briec est stable (29%) ainsi que celle des personnes issues de Saint-Briec Armor Agglomération (44%).

On observe une augmentation de 5% des personnes venant du secteur de la CIDERAL.

Une petite augmentation (2%) des personnes issues d'autres départements.

d. Ressources à l'entrée dans le dispositif

Nature des ressources

	2017		2018	
	Personnes	%	Personnes	%
RSA socle	42	31,6%	33	32%
RSA + salaire	2	1,5%	1	1%
Salaire	22	16,5%	19	18%
Chômage indemnisé	16	12%	9	9%
Indemnités journalières	3	2,3%	0	0%
Pension Invalidité	-	-	0	0%
AAH	9	6,8%	7	7%
Indemnités de stage	7	5,3%	4	4%
Retraite	1	0,7%	0	0%
Sans ressource	30	22,6%	29	28%
Autres ressources*	1	0,7%	1	1%
TOTAL	133	100%	103	100%

*Autre : prestations familiales

Montant des ressources

	2017		2018	
	Personnes	%	Personnes	%
Sans ressource	30	22,6%	29	28%
Moins de 300 €	3	2,3%	1	1%
De 300 à 600 €	53	39,8%	37	36%
De 600 à 1 000 €	28	21%	21	20%
Plus de 1 000 €	19	14,3%	15	15%
TOTAL	133	100%	103	100%

La majorité des personnes accompagnées sont au RSA à hauteur de 32%.

On peut observer de nouveau une augmentation du nombre de personnes sans ressources cette année : 28 % sont dans cette situation contre 22,6% en 2017.

16 ménages sur les 26 sans ressources ont moins de 25 ans. L'absence de droits liée à l'âge est donc l'une des raisons de l'absence de ressources.

Le nombre de personnes percevant des ressources en lien avec l'emploi reste lui stable.

65 % des personnes vivent avec moins de 600 euros de ressources.

L'accès au logement ordinaire est très difficile avec un faible niveau de ressources. De plus, une recherche adaptée au moment de la sortie ne laisse pas beaucoup de temps aux démarches nécessaires. Pour remédier à cela, l'intervenante fait très souvent des demandes d'hébergement avec un caractère prioritaire, le SIAO permettant de rester sur liste d'attente le temps de l'incarcération. Malgré cela, le temps d'attribution s'allongeant, trouver un logement ou hébergement au moment de la sortie reste un défi.

3. DESCRIPTIF DES MENAGES A LA SORTIE DU DISPOSITIF

63 personnes ont quitté le dispositif au cours de l'année 2018 (104 en 2017)

a) Durée de l'accompagnement

	2017		2018	
	Personnes	%	Personnes	%
Moins d'un mois	7	6,7%	2	3%
De 1 à 3 mois	28	26,9%	30	48%
De 3 à 6 mois	30	28,9%	10	15%
De 6 à 9 mois	23	22,1%	11	18%
De 9 à 12 mois	5	4,8%	5	8%
Plus de 12 mois	11	10,6%	5	8%
TOTAL	104	100%	63	100%

La majorité des accompagnements dure moins de trois mois (51 contre 33.6% l'année dernière). Pour rappel, il reste difficile de faire accéder des personnes incarcérées pour des peines courtes à une solution d'hébergement en sortie compte tenu des délais d'attribution SIAO. Ces personnes ont été pour la plupart orientées vers l'urgence (115) avant une attribution SIAO.

b) Les ressources à la sortie

Nature des ressources

	2017		2018	
	Personnes	%	Personnes	%
RSA socle	33	31,8%	22	35%
RSA + salaire	-	-	-	0%
Contrat aidé (CAV, CAE)	-	-	-	0%
Chômage indemnisé	19	18,3%	7	10%
Indemnités journalières	-	-	-	0%
Pension Invalidité	-	-	-	0%
AAH	7	6,7%	3	5%
Indemnités de stage	2	1,9%	1	2%
Salaire	4	3,8%	5	8%
Retraite	1	1%	-	0%
Sans ressource	38	36,5%	25	40%
Autres ressources	-	-	-	0%
TOTAL	104	100%	63	100%

Montant des ressources

	2017		2018	
	Personnes	%	Personnes	%
Sans ressources	38	36,5%	25	40%
Moins de 300 €	-	-	-	0%
De 300 à 600 €	37	35,6%	23	37%
De 600 à 1 000 €	24	23,1%	12	18%
Plus de 1 000 €	5	4,8%	3	5%
TOTAL	104	100%	63	100%

Contrairement à l'année dernière, la part des personnes sans ressources à la sortie diminue. Elle reste cependant importante avec 40% des situations pour lesquelles il faut travailler cette réouverture au moment de la sortie. L'hébergement est alors la seule option pour les personnes isolées dans ce cas.

c) L'hébergement ou le logement à la sortie

	2017		2018	
	Personnes	%	Personnes	%
Sortie vers le logement				
-> parc privé	-	-	-	0%
-> parc public	18	17,3%	4	7%
Accueil en Maison Relais	-	-	-	0%
Accès au dispositif de sous location	-	-	-	0%
Sortie vers de l'hébergement				
Accueil autre CHRS - ALT- Places de Stabilisation	15	14,4%	13	20%
Hébergement chez un Tiers ou en famille	29	27,9%	19	30%
transfert vers autre Maison d'arrêt	26	25%	6	10%
Autre	5*	4,8%	7	11%
Situation inconnue	11	10,6%	14	22%
TOTAL	104	100%	63	100%

*Autres : 1 en FJT – 1 vers le 115 – 5 sorties PSE

Cette année, notamment pour les raisons citées plus haut, on voit le nombre de personnes en sortie vers du logement, baisser de 10%, ce qui correspond à une augmentation d'environ 8 % des sorties en hébergement et autres dispositifs. L'hébergement cogéré en partenariat avec le SPIP et Adalea permet avec cette place unique de proposer un temps de répit d'un mois reconductible une fois pour aider à faire coïncider la sortie avec une entrée en hébergement ou logement.

Lorsqu'aucune solution n'est trouvée ou que la personne ne souhaite plus être accompagnée à la sortie, nous sommes sur une situation inconnue. Le temps d'accompagnement raccourci pour trouver une solution a de fait, fait augmenter la part de ces situations qui passe à 22% cette année (10.6% en 2017).

La part des détenus transférés vers d'autres maisons d'arrêt ou centres de détention revient à taux plus bas cette année avec 10% des situations accompagnées. Nous avons eu des contacts avec les SPIP de ces établissements afin de maintenir le suivi de leur demande SIAO.

d) Les accompagnements à la recherche

ACCOMPAGNEMENTS A LA RECHERCHE		
	2017	2018
Entretiens physiques	290	155
Entretiens téléphoniques*	82	30
Concertations	241	124
Courriers	25	16
Passage en CUA	17	28
Prospections logements	11	3

* Les entretiens téléphoniques, effectués en dehors des temps de permanence, consistent en des contacts avec les partenaires sociaux et des bailleurs, propriétaires actuels ou futurs des détenus.

L'année 2017 avait largement augmenté le nombre d'entretien physiques et téléphoniques hors temps de permanence. Cela faisant dépasser le cadre horaire d'intervention. Conformément à nos objectifs cette année, nous avons pu réduire ce nombre d'entretiens.

Le nombre de prospection logement a également baissé cette année au profit du nombre de prospection d'hébergement : 11 passage en CUA supplémentaires pour 8 prospections logements. Cela est dû ici encore au manque de temps ou des conditions nécessaires pour trouver un logement (absence de ressources, sortie très proche...).

4. PERSPECTIVES

Une rencontre a eu lieu au dernier trimestre 2018 avec le SPIP afin de faire le point sur le fonctionnement notamment au regard du nombre conséquent de personnes accueillies.

Il a été décidé :

- De revoir les orientations afin de prioriser les publics.
- Mettre en place 1 permanence collective d'information par trimestre (recherche et accès logement parc privé/demande et accès logement parc public...).

Ces nouvelles modalités d'orientation et d'accueil seront à définir en 2019 en se basant sur :

- Une étude des entrants à la maison d'arrêt en 2018 afin d'évaluer le profil des demandeurs, notamment sur leur situation pénale et sur la durée de la peine.
- Une grille d'orientation rendez-vous individuel/ information collective.
- Un calendrier des interventions.